

Une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton, tenue le 14 janvier 2025 à 19 h 00, au bureau municipal de la municipalité située au 9, rue de la Montagne, Saint-Étienne-de-Bolton.

SONT PRÉSENTS : Alexandre Berger, Suzie Fortin, Vincent Jarry, Harry Bird, Jocelyn Brasseur, Michèle Turcotte

EST ABSENT : Clarence Lloyd

Formant quorum sous la présidence de madame Michèle Turcotte, mairesse.

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Cristina Chiurtu est également présente, le tout, conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*.

Deux personnes sont présentes lors de la séance et deux personnes ont participé de façon virtuelle.

ORDRE DU JOUR

MOT DE LA MAIRESSE

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2) ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- a. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire de la présentation du budget 2025.
- b. Adoption du procès-verbal du 3 décembre 2024.

3) RAPPORT DE LA MAIRESSE - MRC

4) ADMINISTRATION

- a. Adoption du Règlement 2024-19 relatif à l'imposition de taxes et à la tarification pour l'exercice financier de l'année 2025.
- b. Adoption du Règlement 2024-20 qui abroge et remplace le règlement 2023-07 sur le traitement des élus municipaux.

5) VOIRIE

- a. Rapport du conseiller responsable de la voirie.
- b. Appel d'offres public pour le remplacement de deux ponceaux sur le chemin Bolton-Centre.

6) URBANISME

- a. Rapport du conseiller responsable de l'urbanisme.
- b. Dépôt du procès-verbal du CCU de la réunion du 13 décembre 2024.

7) ENVIRONNEMENT

- a. Rapport du conseiller responsable de l'environnement.
- b. Dépôt du procès-verbal du CCE de la réunion du 10 décembre 2024.

8) LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- a. Rapport de la conseillère responsable des loisirs et de la culture.

- b. Demande d'aide financière de la Coop de santé d'Eastman.
- c. Demande de subvention au Fond région ruralité de la MRC Memphrémagog pour les travaux de construction du chalet du parc municipal.

9) SÉCURITÉ CIVILE

- a. Rapport du conseiller responsable de la sécurité civile.

10) ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

11) AFFAIRES DIVERSES

12) PÉRIODE DE QUESTIONS

13) LEVÉE DE LA SÉANCE

PROCÈS-VERBAL

MOT DE BIENVENUE

La mairesse, Michèle Turcotte, déclare l'ouverture de la séance. Elle souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux citoyens présents.

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la mairesse dépose le projet d'ordre du jour.

2025-01-001

**Il est proposé par Harry Bird
appuyé par Vincent Jarry
et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

2) ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- a. **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire de la présentation du budget 2025**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 décembre 2024 incluant le budget et le plan triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 ;

2025-01-002

**Il est proposé par Suzie Fortin
appuyé par Jocelyn Brasseur
et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 décembre 2024 tel que rédigé.

ADOPTÉE

- b. **Adoption du procès-verbal du 3 décembre 2024**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 3 décembre 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil veut modifier le premier et le troisième paragraphe de la résolution 2024-12-266 au sujet de

l'aide financière en faveur de la Coop du Grand-Bois, de la manière suivante :

« **ATTENDU QUE** la municipalité désire maintenir son entente de collaboration avec la COOP du Grand-Bois pour les années 2025 à 2027, avec possibilité de réévaluation annuelle du montant de l'aide accordée, en fonction des états financiers présentés par la COOP et de leurs objectifs ;

ATTENDU QUE la municipalité, par cette entente, s'engage à verser une aide financière annuelle de 27 000 \$ pour soutenir leurs projets communautaires et la Popote roulante du Grand-Bois, ainsi que d'autres offres de services pour la population, le tout sujet à une évaluation de l'atteinte des objectifs et aux résultats financiers » ;

2025-01-003

**Il est proposé par Harry Bird
appuyé par Vincent Jarry
et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

QUE le conseil adopte le procès-verbal du 3 décembre 2024 avec les modifications ci-dessus mentionnées.

ADOPTÉE

3) RAPPORT DE LA MAIRESSE - MRC

La mairesse fait le rapport sur la dernière séance de la rencontre des maires de la MRC de Memphrémagog.

4) ADMINISTRATION

a. Adoption du Règlement 2024-19 relatif à l'imposition de taxes et à la tarification pour l'exercice financier de l'année 2025.

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du Règlement 2024-19 relatif à l'imposition de taxes et à la tarification pour l'exercice financier de l'année 2025 a été donné lors de la séance du 3 décembre 2024 et que le projet de règlement a été présenté à la même séance ;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement a comme objectif de fixer les taxes et les tarifs pour l'année 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil déclarent avoir lu le présent projet de règlement et renoncent à sa lecture.

2025-01-004

**Il est proposé par Jocelyn Brasseur
appuyé par Suzie Fortin
et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

QUE le conseil municipal adopte le Règlement 2024-19 relatif à l'imposition de taxes et à la tarification pour l'exercice financier de l'année 2025.

ADOPTÉE

b. Adoption du Règlement 2024-20 qui abroge et remplace le règlement 2023-07 sur le traitement des élus municipaux.

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du Règlement 2024-20 a été donné lors de la séance du 3 décembre 2024 et que le projet de règlement a été présenté à la même séance ;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement a comme objectif de fixer la rémunération des élus municipaux ;

CONSIDÉRANT QU'un avis public du règlement a été donné le 17 décembre 2024, soit plus de 21 jours avant l'adoption du règlement;

CONSIDÉRANT QUE le règlement rétroagit au 1^{er} janvier 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil déclarent avoir lu le présent projet de règlement et renoncent à sa lecture.

2025-01-005

**Il est proposé par Vincent Jarry
appuyé par Harry Bird
et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

QUE le conseil municipal adopte le règlement 2024-20 qui abroge et remplace le règlement 2023-07 sur le traitement des élus municipaux.

ADOPTÉE

c. Emprunt du fonds de réserve en faveur du compte courant d'opérations.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a dû utiliser les liquidités de son compte courant d'opérations pour le paiement des travaux effectués dans le cadre de la subvention du Programme sur la taxe sur l'essence du Québec 2019-2024 (TECQ) ;

CONSIDÉRANT QUE la reddition de compte finale a déjà été faite et que la municipalité est en attente du paiement de ces sommes par le ministère des Transports ;

2025-01-006

**Il est proposé par Jocelyn Brasseur
appuyé par Suzie Fortin
et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

QUE la municipalité emprunte un montant de 100 000 \$ du fonds de réserve en faveur du compte courant d'opérations ;

QUE ce montant soit remboursé au fonds de réserve dès que les sommes sont reçues de la part du gouvernement ou au plus tard le 15 mars 2025.

ADOPTÉE

5) VOIRIE

a. Rapport sur les travaux publics en cours

Monsieur Alexandre Berger, conseiller responsable de la voirie, présente le rapport du mois.

b. Appel d'offres public pour le remplacement de deux ponceaux sur le chemin Bolton-Centre.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu les plans et les devis de la part de la firme EXP Inc. pour des travaux de remplacement de deux ponceaux sur le chemin Bolton-Centre ;

CONSIDÉRANT QU'une partie des coûts de ces travaux seront couverts par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et qu'une autre partie sera couverte par le surplus accumulé de la municipalité ;

2025-01-007 **Il est proposé par Alexandre Berger
appuyé par Vincent Jarry
et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

QUE la municipalité fasse un appel d'offres public pour inviter des compagnies à soumissionner pour la réalisation de ce projet ;

QU'une annonce à ce sujet soit publiée dans un journal local et sur le site du Service électronique des appels d'offres (SEAO).

ADOPTÉE

6) URBANISME
a. Dépôt du rapport des permis et rapport du conseiller responsable de l'urbanisme.

Le rapport des permis émis au mois de décembre est présenté par monsieur Harry Bird, conseiller membre du CCU.

b. Dépôt du procès-verbal du CCU

Le procès-verbal du comité consultatif en urbanisme du 13 décembre 2024 est déposé par la directrice générale et greffière-trésorière et présenté par monsieur Jocelyn Brasseur, conseiller membre du CCU.

7) ENVIRONNEMENT
a. Rapport du conseiller responsable de l'environnement.

Monsieur Vincent Jarry, conseiller responsable de l'environnement, présente le rapport du mois.

b. Dépôt du procès-verbal du CCE

Le rapport du comité consultatif en environnement du 10 décembre 2024 est déposé par la directrice générale et greffière-trésorière.

8) LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
a. Rapport de la conseillère responsable des loisirs et de la culture.

Madame Suzie Fortin, conseillère responsable des loisirs et de la culture, présente le rapport du mois.

b. Demande d'aide financière de la Coop santé Eastman.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande d'aide financière de la part de la Coop santé Eastman pour l'année 2025;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité aimerait que ses citoyens puissent bénéficier de services médicaux de proximité et avoir accès à des soins de santé avec suivi ;

2025-01-008 **Il est proposé par Suzie Fortin
appuyé par Vincent Jarry
et résolu à l’unanimité des conseillers présents**

QUE le conseil accepte la demande d’aide financière et accorde le montant de 1910 \$ à la Coop santé Eastman pour l’année 2025.

ADOPTÉE

c. **Demande de subvention au Fond régions et ruralité de la MRC Memphrémagog pour les travaux de construction du chalet du parc municipal.**

CONSIDÉRANT QUE la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC de Memphrémagog a pour objectif principal de soutenir des projets locaux et régionaux (MRC) qui démontreront une prise en charge des communautés par elles-mêmes;

CONSIDÉRANT QUE la MRC souhaite soutenir des projets qui mobilisent les communautés, favorisent le maintien de la vitalité de son territoire et permettent d’améliorer la qualité de vie des gens qui y habitent et y travaillent.

CONSIDÉRANT QUE le projet de construction du chalet du parc municipal correspond aux objectifs du Fond régions et ruralité – volet général, en aidant à développer et mettre en valeur les activités de récréotourisme, ainsi qu’à améliorer la qualité de l’environnement et des milieux de vie des citoyens ;

2025-01-009 **Il est proposé par Suzie Fortin
appuyé par Harry Bird
et résolu à l’unanimité des conseillers présents**

QUE la municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton présente une demande d’aide financière au Fond régions et ruralité de la MRC Memphrémagog pour l’année 2025, pour un montant maximal de 150 000\$ pour la construction du chalet du parc municipal ;

QUE la mairesse, Michèle Turcotte et la directrice générale, Cristina Chiurtu soient mandatées à signer tous les documents nécessaires au dépôt de la demande et à l’obtention des fonds.

ADOPTÉE

9) SÉCURITÉ CIVILE

- a. Présentation du rapport du mois par monsieur Vinent Jarry, conseiller responsable de la sécurité civile.

10) ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

Liste des comptes à payer au 14 janvier 2025		
Fournisseur	Description	Montant
ANIMATIONS CLIN D’ŒIL	Animation pour Fête de Noël	714,22 \$
AGENCE DU REVENU DU CANADA	DAS Fédérales - Décembre 2024	3 028,57 \$
BELL MOBILITÉ INC.	Cellulaires - Janvier 2025	184,68 \$

CABLESTRIE	Installer prise réseau - Salle du Conseil	505,76 \$
CAIN LAMARRE	Honoraires professionnels du 8 novembre 2024	185,39 \$
CAIN LAMARRE	forfait consultation 2025	3 707,94 \$
CHUCK&CO. Transformation numérique	Services professionnels - archiviste	3 477,99 \$
CHUCK&CO. Transformation numérique	Honoraires pour services d'archivistes	1 011,78 \$
CŒUR DE SAINT-ÉTIENNE-DE-BOLTON	Dernier versement aide financière	5 808,87 \$
COGECO CONNEXION INC.	Internet - Janvier 2025	114,92 \$
COMMUNICATION PLUS	Temps antenne ONQ - Janvier 2025	220,75 \$
COMPTE VISA	Achat carte Visa Décembre 2024 (Voirie)	2 214,83 \$
COMPTE VISA	Achat carte Visa Décembre 2024 (DG)	781,13 \$
COMPTE VISA	Achat carte Visa Décembre 2024 (Administration)	324,13 \$
COOP DU GRAND-BOIS	1/4 Subvention pour la COOP	6 750,00 \$
CORNELLIER DAVID	Remboursement dépôt pour certification de localisation	200,00 \$
Desjardins Sécurité Financière	Assurances collectives - Décembre 2024	1 801,78 \$
Desjardins Sécurité Financière	Assurances collectives - Janvier 2025	1 712,07 \$
ENTREPRISES R. CHERRIER INC.	Collecte-Transport mat. résiduelles, recyclables, organ	10 096,97 \$
ENVIRO CONNEXIONS	Recyclage Multi-Matières - Résidentiel	537,05 \$
ESPACE VITAL ARCHITECTURE INC.	Plan pour agrandissement chalet du parc	3 104,33 \$
EXCAVATION ANDRE VINCENT	Heures de pépîne Rang 2 - Barrage castors	132,22 \$
EXCAVATION GAÉTAN LUSSIER INC.	Travaux barrage - chemin Bird	1 092,26 \$
FAUNE ESTRIE QUEBEC	Capture castors - 2e Rang	1 609,65 \$
FQM Assurances	Assurance Municipalité Combinée 2025	17 965,38 \$
FQM Assurances	Assurance accidents - bénévoles	272,50 \$
FRIGO COMMUNAUTAIRE D'EASTMAN	Aide financière	1 000,00 \$
HYDRO-QUEBEC	Électricité - Mairie - Novembre 2024	1 009,33 \$
HYDRO-QUEBEC	Électricité - Parc	152,79 \$
HYDRO-QUEBEC	Éclairage public - Novembre 2024	296,11 \$
INFORMATIQUE ASR	Location Firewall - 17-12-2024 - 16-01-2025	126,42 \$
INFORMATIQUE ASR	Logiciel antivirus Eset Endpoint Sécurité serveur	172,41 \$
INFORMATIQUE ASR	Logiciel antivirus Eset Endpoint Sécurité ordi (9)	465,13 \$
INFORMATIQUE ASR	Firewall Watchguard Firebox T20	252,84 \$
INFORMATIQUE ASR	Plan Premium Cloud PBX	344,35 \$
INFOTECH	Livraison de papeterie - Comptes de taxes 2025	933,61 \$
INFOTECH	Contrat d'entretien du 1er janvier au 31 décembre 2025	8 708,21 \$
INSPECTECH	Analyse pour installation septique - Chalet du Parc	1 891,34 \$
LEO BEAUDOIN	Inspection et maintenance points géodésiques	3 633,79 \$
LES ENTREPRISES ALJER INC.	2/6 - Déneigement - Décembre 2024	53 161,43 \$
LES POMPAGES WEST BROME INC.	Vidanges de fosses septiques (3)	1 086,51 \$
LES SERVICES EXP INC.	Honoraires professionnels au 13 décembre 2024	4 948,24 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	Achats pour la Fête de Noël	317,69 \$
LOCATION LANGLOIS INC.	Réparation et entretien scie	230,41 \$
LOISIRS ET CULTURE DE SEDB	Location pour la fête de Noël	80,00 \$
MATOM CONSTRUCTION INC.	Remboursement dépôt pour certification de localisation	200,00 \$
MÉGABURO INC.	Lecture de compteur et fourniture de bureau	1 399,48 \$
PLOMBERIE CHRISTIAN CÔTÉ	Travaux réparation plomberie	229,95 \$
REVENU QUÉBEC	DAS Provinciales - Décembre 2024	8 464,10 \$
SANIVAC	Location toilette chimique - Parc - 18 nov - 15 déc	413,91 \$
SERVICE CONSEIL EN URBANISME	Consultations diverses en urbanisme	784,71 \$
SPA DES CANTONS	Frais administratif annuel 2025	250,00 \$
STECOR INC.	Versement 1/5 - Déneigement - Tour/Versant/Escarpement	3 058,34 \$
ZONE-ÉCO	Traitement des matières résiduelles - Décembre 2024	2 062,53 \$
ZONE-ÉCO	Traitement des matières résiduelles - Novembre 2024	1 453,65 \$
		164 682,45 \$

2025-01-010

**Il est proposé par Jocelyn Brasseur
appuyé par Suzie Fortin
et résolu à l’unanimité des conseillers présents**

QUE les comptes à payer soit approuvés.

ADOPTÉE

11) AFFAIRES DIVERSES

12) PÉRIODE DE QUESTIONS

13) LEVÉE DE LA SÉANCE

2025-01-011 **Il est proposé par Vincent Jarry
appuyé par Harry Bird
et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

QUE la séance soit levée à 19h45, les sujets à l'ordre du jour
étant épuisés.

ADOPTÉE

Michèle Turcotte
Mairesse

Cristina Chiurtu
Directrice générale
et greffière-trésorière

Je, Michèle Turcotte, mairesse de St-Étienne-de-Bolton, atteste
que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature
de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2)
du *Code municipal*.